

Aurélie Filippetti inaugurerait le 16 novembre dernier le lancement de l'année Capitale, aux côtés de Jacques Pfister, président de Marseille Provence 2013, et de Hugues Parant, préfet de Région, insistant sur les enjeux de la culture et de l'éducation artistique des jeunes générations, au regard du contexte socio-économique actuel européen. Elle réaffirmait ici l'importance de l'art et de la culture au coeur de la société, l'art étant créateur de lien social. *« Ce label revêt une signification particulière, à un moment où la culture et l'art apparaissent plus indispensables que jamais, à la fois dans la recherche de sens collectif que comme moteur de transformation de sociétés confrontées à la grave crise que nous traversons. »* précisait-elle.



Cette rencontre était l'occasion de réaffirmer les orientations culturelles du gouvernement actuel faisant de *« l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture »* une priorité. En effet, dans les jours qui suivirent, le 21 novembre, Madame la Ministre inaugurerait à Paris l'installation du

*comité de pilotage de la consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle*  
 , présidé par Marie Despléchin, insistant sur le rôle de l'art et de la culture

“

*dans la construction de la personnalité, dans l'ouverture de l'imaginaire, dans la réconciliation avec le gout et le désir d'apprendre.”*

Ce sont des

“

*enjeux démocratiques, enjeux de solidarité et d'intégration : la fréquentation des bibliothèques, des salles de cinémas, des théâtres, implique de savoir vivre ensemble dans des lieux de mixité et de tolérance.”*

Aurélie Filippetti via ce comité de pilotage privilégie une approche territoriale de l'éducation artistique et culturelle, partant des pratiques et de l'expérience des territoires.

*“L'EAC est un projet ambitieux”*

: son objectif est d'offrir aux jeunes les clés d'appréhension de l'art et de la culture et de leur permettre de développer leur pratique artistique. Cette réflexion mise en oeuvre par son ministère semble ouvrir une perspective d'avenir aux jeunes aspirants artistes, notamment dans les régions. Ces derniers, aujourd'hui, du fait d'un système archaïque, ne trouvent que très difficilement des financements pour leur création, si ce n'est via des appels à projets ou bourses locales très spécifiques et méconnues, à l'instar du programme

*13 initiatives jeunes*

du Conseil Général 13. Ce 16 novembre, l'aide aux jeunes artistes, au même titre que l'éducation artistique et culturelle, s'est révélée être une des préoccupations majeures d'Aurélie Filippetti\*. Cette dernière concluait son discours ainsi

«

*L'année Capitale européenne de la culture est, à ce titre, une opportunité car elle constitue un point de départ, plus encore qu'un aboutissement. C'est pourquoi j'ai tenu à établir, en venant ici pour ce coup d'envoi avec nos partenaires, les enjeux pour l'avenir et ceci dans la perspective stratégique initiée par le Premier Ministre pour l'agglomération. Il est essentiel que nous bâtissons ensemble les conditions de l'après 2013 de Marseille Provence afin de fixer les lignes de force de cette structuration durable.*

»

Un voeu pieux porteur d'espoir pour les années à venir.

La présence d'Aurélie Filippetti à cette journée de lancement fut politiquement et symboliquement un signe fort de l'intérêt que le gouvernement porte aux problématiques socio-économiques du territoire marseillais, au delà des règlements de comptes entre dealers ou des violences mises en avant par les médias nationaux. Par-delà le succès souhaité de l'opération MP2013 et les félicitations d'usage adressées à tous les acteurs de la manifestation, elle souligne que le véritable enjeu de MP2013 n'est pas tant la réussite artistique, touristique et économique de l'événement que celle de ses prolongements futurs dans un territoire atypique réputé difficile.

**Diane Vandermolina**

*\* Voir la vidéo du lancement de l'année capitale en Présence de Madame La Ministre dans laquelle elle répond à notre question sur l'aide aux jeunes artistes suivie d'une interview de son conseiller, Laurent Dreano, sur les aides à la création dans le domaine du spectacle vivant.*

**JavaScript est désactivé!**

**Pour afficher ce contenu, vous devez utiliser un navigateur compatible avec JavaScript. Adobe Flash Player non installé ou plus vieux que 9.0.124!**



```
swfobject.embedSWF('http://www.dailymotion.com/swf/xwl34w','avreloaded0','400','320','8.0.0','/performarts/plugins/content/avreloaded/expressinstall.swf',{v3:'1',related:'0',autoPlay:'0',colors:'background:DDDDDD;glow:FFFFFF;foreground:333
```

```
333;special:FFC300;'},{wmode:'window',bgcolor:'#FFFFFF',quality:'high',allowScriptAcce  
ss:'always',allowfullscreen:'true',menu:'true'},{id:'p_avreloaded0',styleclass:'allvideos'});  
window.addEventListener("domready",function(){var s = "warnflashavreloaded0"; if  
($s){$(s).setOpacity(1);}});
```